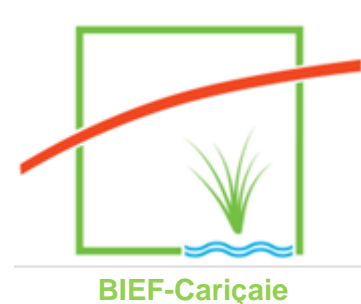


Dossier de demande d'autorisation environnementale

Pièce A : Le pétitionnaire



Février 2019

La demande d'autorisation est effectuée pour le compte de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand-Est, en tant que maître d'ouvrage du projet concerné.

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Grand-Est

Service Transports / Pôle Maîtrise d'Ouvrage Routière Strasbourg

14 Rue du Bataillon de Marche n°24,

B.P. 81005/F

67070 Strasbourg cedex

N°SIRET: 130 010 259 00021

Le signataire de la demande est le responsable de l'Opération : Monsieur **Sébastien ISEL**.